

Questions orales

LA SOUVERAINETÉ

LES INFORMATIONS CONCERNANT LA RECRUESCENCE DES
ACTIVITÉS DES SOUS-MARINS SOVIÉTIQUES

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, je m'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je lui rappelle que les médias américains et canadiens ont parlé dernièrement d'une recrudescence des activités des sous-marins soviétiques à proximité ou à l'intérieur de nos eaux territoriales, mais surtout d'incursions régulières dans le détroit Juan de Fuca. Le ministre pourrait-il nous dire si ces sous-marins ont effectivement pénétré dans nos eaux? Dans l'affirmative, a-t-il protesté énergiquement auprès de l'Union soviétique contre cette atteinte à notre souveraineté nationale?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la question de la députée me surprend.

Mme Jewett: Notre souveraineté nationale est importante pour moi.

M. Beatty: ... elle me surprend de la part d'un député et d'un parti qui ont fait plus pour affaiblir nos systèmes de défense que quiconque au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Beatty: La Chambre comprendra que nous ne pouvons commenter vos informations sur la présence de sous-marins étrangers au large de nos côtes pour des raisons de sécurité. Qu'il suffise de dire que les soviétiques croisent constamment au large du littoral nord-américain, que notre ministère de la Défense s'occupe de la surveillance et de la sécurité de notre territoire, de la défense de notre souveraineté, et que nous souhaiterions que les députés néo-démocrates lui apportent leur soutien.

Mme Jewett: Monsieur le Président, les députés néo-démocrates se préoccupent de notre souveraineté et je ne pourrais pas en dire autant de ces gens-là.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, il faut que ce soit la presse américaine qui nous renseigne sur les intrusions américaines dans l'Arctique et les intrusions soviétiques au large de notre côte ouest, qui violent notre souveraineté. Comment se fait-il que le gouvernement ne sache pas ce qui se passe? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures va-t-il protester auprès de l'Union soviétique contre cette atteinte à notre souveraineté?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, nous sommes au courant de ce qui se passe. Nous savons aussi que les députés d'en face ont adopté une résolution au nom de leur parti demandant le retrait du Canada de l'OTAN et du NORAD, ce qui compromettrait terriblement la défense de notre pays.

M. Riis: Ne pourriez-vous pas prendre la défense du Canada pour une fois?

M. Beatty: Notre parti et notre gouvernement ont pour politique de défendre notre pays, d'assurer notre sécurité malgré les efforts du nouveau parti démocratique.

* * *

[Français]

LES CHANTIERS MARITIMES

L'OPPORTUNITÉ POUR LE GOUVERNEMENT DE DEMANDER À
MARINE ATLANTIQUE D'ACCÉLÉRER LES MODIFICATIONS
AYANT TRAIT À SON PLAN

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Transports, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et elle se rapporte à la crise qui sévit présentement dans les chantiers maritimes au Québec.

Le premier ministre est au courant que 5 000 travailleurs au Québec attendent d'avoir du travail pour retourner dans les chantiers. Et on sait que, maintenant, dans le chantier de Lauzon, à Québec, les travailleurs n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage. Ils sont obligés de s'adresser au Bien-être social.

Est-ce que le premier ministre serait prêt à faire des pressions auprès de Marine Atlantique pour que celle-ci accélère les modifications du plan, afin de s'assurer que, au mois de mai, de 1 000 à 1 200 travailleurs retournent au travail, plutôt que d'être obligés d'aller quémander du bien-être social?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pense que, concernant la planification de l'industrie des chantiers maritimes au Québec, le ministre de l'expansion industrielle régionale a donné, à plusieurs reprises, la réponse.

Concernant les travailleurs auxquels le député se réfère, il existe des mécanismes qui nous permettent de tenter de remédier à un certain nombre de pertes d'emplois que le ministère de l'Emploi met en place, en collaboration avec les provinces et les entreprises. Nous sommes toujours ouverts à considérer... comme vous le dites, au moment où la chose va se produire, si la chose se produit, à ce moment-là, le ministère interviendra.